

UN DES DERNIERS MEMBRES DU GROUPE HISTORIQUE DES "22"
LE MOUDJAHID ABDELKADER LAMOUDI
INHUMÉ AU CIMETIÈRE D'EL-ALIA Page 2

**CONSULATS D'ALGÉRIE EN
FRANCE ET EN BELGIQUE**

**RÉOUVERTURE
AVEC
DE NOUVELLES
MESURES**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3989 | Mercredi 6 mai 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BILAN DU COVID-19
EN ALGÉRIE**

**TROIS NOUVEAUX
DÉCÈS ET
148 NOUVEAUX
CAS CONFIRMÉS**

Page 16

ALGÉRIE/ MAROC

**LE MAE
S'ATTAQUE
DE NOUVEAU
À L'ALGÉRIE** Page 3



**"DANS L'INTIMITÉ",
SELON SA FAMILLE
L'ENTERREMENT
D'IDIR SE
FERA À PARIS** Page 16



**LE BRENT PROCHE
DES 30 DOLLARS
LE PÉTROLE
EN HAUSSE
GRÂCE AU
DÉCONFINEMENT** Page 5



**PRIME EXCEPTIONNELLE
POUR LES PERSONNELS DE SANTÉ
LES PRÉCISIONS
DE BENBOUZID** Page 3



**LE CNES REPOND AUX
ALLÉGATIONS ET RUMEURS
IL N'Y AURA
PAS D'ANNÉE
BLANCHE** Page 5

DISPARITION DU
MOUDJAHID LAMOUDIDjerad et Belhimer
présentent leurs
condoléances

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a adressé ses condoléances à la famille du moudjahid, membre du Groupe historique des 22, feu Abdelkader Lamoudi, décédé lundi, dans lequel il a affirmé que l'Algérie a perdu "un homme de première heure, qui a consacré toute sa vie à la libération de la Patrie".

"J'ai appris avec une profonde affliction la douloureuse nouvelle qui vous a affligé, celle du décès du regretté, le moudjahid héros, le grand militant, feu Abdelkader Lamoudi, qu'Allah ait son âme", écrit M. Djerad dans son message.

"Le destin a voulu rappeler le défunt en ce mois béni, l'un des derniers membres du Groupe des 22 qui ont planifié le déclenchement de la Glorieuse Révolution de Novembre", a indiqué le Premier ministre.

"Avec la disparition de ce combattant héroïque, l'Algérie a perdu un homme de la première génération qui a passé sa vie dans la lutte au sein des rangs du Mouvement national, puis un moudjahid pour la cause nationale, afin de libérer cette chère patrie", a affirmé le Premier ministre, ajoutant que le défunt "n'a cessé de lutter et de combattre jusqu'à l'indépendance, permettant à notre pays de se débarrasser d'un ennemi brutal et de recouvrer sa souveraineté sur son territoire".

"En cette douloureuse circonstance, je ne puis que partager votre peine et votre tristesse et vous adresser, ainsi qu'à tous ses proches et à toute la famille révolutionnaire, mes sincères condoléances, priant Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir en son Vaste Paradis et de vous combler du courage et de la patience", a-t-il ajouté.

"Un des piliers de la Glorieuse guerre de libération"

Le ministre de la Communication, Porte parole du gouvernement, Amar Belhimer a, également, présenté ses condoléances à la famille du moudjahid. "Nous perdons avec la disparition de Abdelkader Lamoudi un des piliers de la Glorieuse guerre de libération, et en cette douloureuse épreuve, le ministre présente ses sincères condoléances et sa compassion à la famille du défunt notamment l'ensemble de la famille révolutionnaire pour cette grande perte", lit-on dans un message de condoléances publié sur la page Facebook du ministère de la Communication.

R. N.

L'UN DES DERNIERS MEMBRES DU GROUPE HISTORIQUE DES 22

Le moudjahid Abdelkader Lamoudi
inhumé au cimetière d'El-Alia

Le moudjahid Abdelkader Lamoudi, l'un des derniers membres du Groupe historique des 22, décédé lundi à l'âge de 95 ans, a été inhumé hier après la prière de Dohr, au cimetière d'El-Alia, à Alger.

PAR RACIM NIDHAL

Les funérailles se sont déroulées en présence notamment, du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et celui des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, de moudjahidine ainsi que de ses proches. Lors de l'oraison funèbre, un hommage a été rendu au défunt qui était parmi les hommes qui ont lutté avec foi, courage et fidélité pour l'indépendance de l'Algérie, et dont le parcours a marqué l'histoire du pays. Le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il avait affirmé que "l'Algérie perd aujourd'hui un homme de la trempe de ceux qui ont inscrit en lettres d'or leurs hauts faits dans l'Histoire glorieuse de notre pays". "Notre tristesse est immense en voyant l'Algérie perdre aujourd'hui un homme de la trempe de ceux qui ont inscrit en lettres d'or, leurs hauts faits dans l'Histoire glorieuse de notre pays. Le Tout-Puissant a gratifié l'Algérie de ses braves et valeureux fils, issus du peuple et dont ils ont pris à bras le corps ses souffrances incommensurables sous le joug du colonialisme abject bravant les difficultés et les périls pour arracher la liberté et l'indépendance", avait écrit le président Tebboune dans son message. Abdelkader Lamoudi est l'un des derniers membres du Groupe historique des 22 aux côtés du moudjahid Othmane Belouizdad. Né en 1925 à El Oued, il a rejoint les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) en 1943, pour former une cellule secrète du parti dans sa ville natale avec El-Hachemi Lounici, Benmiloudi Ahmed et Mohamed Belhadj. Le défunt a adhéré à l'organisation dès sa création, acti-



vait entre El-Oued et Biskra jusqu'à Aïn Touta à Batna, et il était parmi les militants arrêtés le 1er novembre 1954 avant d'être libéré au printemps 1955. Il retourne, par la suite, à Alger en compagnie du Chahid Si El-Haouès pour tenter de s'engager dans la Guerre de libération. Il fut arrêté, encore une fois, à la fin de l'année 1955 et incarcéré à la prison de Barberousse. Après sa libération, le défunt a poursuivi son action révolutionnaire au sein des cellules du Front de libération nationale (FLN), jusqu'à l'indépendance en 1962.

R. N.

Message de condoléances du président
Tebboune à la famille du défunt

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé lundi un message de condoléances à la famille du moudjahid et membre du Groupe historique des 22 Abdelkader Lamoudi, décédé cet après-midi à l'âge de 95 ans, dans lequel il a affirmé que "l'Algérie perd aujourd'hui un homme de la trempe de ceux qui ont inscrit en lettres d'or leurs hauts faits dans l'Histoire glorieuse de notre pays".

"C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès du moudjahid Abdelkader Lamoudi en ce mois sacré et nous nous pouvons que nous résigner face à la volonté d'Allah car "certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons", a écrit le président Tebboune, dans son message de condoléances.

"Notre tristesse est immense en voyant l'Algérie perdre

aujourd'hui un homme de la trempe de ceux qui ont inscrit en lettres d'or leurs hauts faits dans l'Histoire glorieuse de notre pays. Le Tout-Puissant a gratifié l'Algérie de ses braves et valeureux fils, issus du peuple et dont ils ont pris à bras le corps ses souffrances incommensurables sous le joug du colonialisme abject bravant les difficultés et les périls pour arracher la liberté et l'indépendance", a souligné le président de la République.

"Cette élite de grands hommes d'Algérie, dont Abdelkader Lamoudi, ont constitué le noyau béni du déclenchement de l'épopée de la Guerre de libération nationale. Ils ont porté l'étendard de la gloire, de la fierté, de la vaillance et de l'honneur en étant en première ligne du déclenchement de la lutte armée et tout le long d'une guerre acharnée pour

l'indépendance de l'Algérie et le recouvrement de sa souveraineté", lit-on dans le message du président. Le président de la République a ajouté que "notre vaillant peuple retiendra à jamais les luttes du défunt moudjahid Abdelkader

Lamoudi, depuis son adhésion au parti du Peuple algérien (PPA) dans la première cellule à El Oued en 1943, puis ses rencontres et contacts avec le héros chahid Larbi Ben M'hidi au sein des "Amis du Manifeste et de la Liberté" (AML) et du "Mouvement national algérien" (MNA). De même qu'il se souviendra de son adhésion à l'Organisation secrète (OS) à Constantine, dont il a été l'un des responsables aux côtés de ses braves compagnons Mohamed Boudiaf, Larbi Ben M'hidi et Didouche Mourad. "En ces tristes instants, nous ne pou-

vons, au moment où nous nous remémorons avec orgueil les qualités et gloires d'un moudjahid et patriote authentique, que dire toute notre déférence et gratitude à la noble et généreuse région qui a donné naissance à des Hommes de cette trempe. Nous nous recueillons avec sa population et l'ensemble du peuple algérien à sa mémoire, a écrit le président Tebboune, adressant ses sincères condoléances à son honorable famille, priant le Tout-Puissant de le compter parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là", a-t-il poursuivi. "Qu'Allah accorde au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons", a conclu le président de la République".

Chenine présente ses condoléances

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a présenté, hier, ses condoléances à la famille du moudjahid, membre du Groupe historique des 22, feu Abdelkader Lamoudi, décédé lundi à l'âge de 95 ans.

"J'ai appris avec une profonde affliction la douloureuse nouvelle du décès du moudjahid Abdelkader Lamoudi. Avec cette disparition, l'Algérie vient de perdre l'un des symboles de la lutte nationale et des membres du Groupe historique des 22, artisans de la Révolution nationale et rédacteurs de la

Déclaration du 1er Novembre 1954, ayant planifié, avec minutie et dévouement, le déclenchement de la Glorieuse Guerre de Libération nationale", écrit M. Chenine dans son message.

"Le défunt est resté, tout au long de son parcours militant, attaché aux principes, patriote dans l'âme et résolument engagé sur la voie de la fidélité aux sacrifices des Chouhada", souligne le président de l'APN.

En cette douloureuse circonstance, M. Chenine a présenté à tous les membres de la famille de feu Lamoudi et à la famille des vaillants Moudjahidine, en son nom personnel et au nom de tous les députés, les cadres et les fonctionnaires de l'APN, "ses sincères condoléances, priant Dieu, le Tout-Puissant, de l'accueillir en son Vaste Paradis et de vous prêter patience et réconfort".

R. N.

ALGÉRIE/ MAROC

Le MAE marocain s'attaque de nouveau à l'Algérie

Le Maroc s'est à nouveau attaqué à l'Algérie. En effet, lors du Sommet virtuel du Mouvement non-alignés tenu lundi, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a porté de nouvelles accusations contre l'Algérie sans la nommer.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Nasser Bourita a accusé l'Algérie de continuer d'alimenter le séparatisme. Dans son discours repris par l'agence de presse marocaine (MAP), le MAE marocain a déclaré que *"malgré les circonstances actuelles exceptionnelles, un pays voisin continue d'alimenter le séparatisme, en violation des principes fondateurs du NAM"*. *"Ce pays, au lieu d'utiliser ses ressources pour améliorer la situation précaire de sa population dans le contexte de la pandémie du Covid 19, les détourne pour alimenter la déstabilisation régionale"*, a-t-il ajouté.

Lors de cette réunion, le président de la République



Abdelmadjid Tebboune appelait le Conseil de sécurité des Nations-unies à se réunir, dans les plus brefs délais et adopter une résolution appelant solennellement à l'arrêt immédiat de toutes les hostilités à travers le monde.

"Depuis cette tribune, je lance un appel au Conseil de sécurité des Nations unies pour se réunir, dans les plus brefs délais,

et adopter une résolution appelant solennellement à l'arrêt immédiat de toutes les hostilités à travers le monde, notamment en Libye, sans omettre les territoires occupés en Palestine et au Sahara occidental, a indiqué le président de la République dans une allocution prononcée devant les participants au Sommet virtuel des chefs d'Etat et de gouverne-

ment du Mouvement des pays non-alignés".

Par ailleurs, M. Tebboune a mis l'accent sur l'impératif de *"donner une chance, en zones de conflits, à tous les acteurs pour qu'ils puissent lutter efficacement contre la propagation de la pandémie de Covid-19"*. *"Nous proposons, également, d'engager dès lors une réflexion en vue d'élaborer un plan d'action permettant d'atténuer au maximum les répercussions de cette pandémie sur les pays en voie de développement, notamment en Afrique et d'insuffler une nouvelle dynamique à ces pays qui seront profondément impactés par cette pandémie"*, a ajouté le président Tebboune.

L. B.

PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES PERSONNELS DE SANTÉ

Les précisions de Benbouzid

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, s'est à nouveau exprimé, mardi, sur la prime exceptionnelle décidée par le président de la République au profit des personnels de la santé publique. Selon les propos du ministre rapportés par le journal El Bilad, cette prime bénéficiera à ceux qui sont mobilisés au premier rang pour faire face à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

"Cette prime sera versée uniquement aux personnes qui se sont mises en danger et qui sont aux premiers rangs pour affronter l'épidémie. Il est inacceptable, que ceux qui n'ont rien fait durant ces circonstances, en bénéficient", a déclaré Benbouzid lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef.

Il a fait savoir que les directeurs des établissements hospitaliers sont les personnes habilitées à établir les listes de ceux qui vont bénéficier de cette prime,

précisant que les psychologues et les sages-femmes sont également concernés par cette prime.

Pour rappel, le 31 mars dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a annoncé avoir signé un décret instituant l'octroi d'une prime exceptionnelle au profit des personnels des structures et établissements publics relevant du secteur de la santé, mobilisés dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation du coronavirus.

La prime est servie mensuellement selon des montants forfaitaires allant de 10.000 DA au profit des personnels administratifs et de soutien, 20.000 DA pour le personnel paramédical et de 40.000 DA pour le personnel médical.

Elle est servie pour une période de trois (3) mois renouvelables. Son bénéfice peut être étendu à d'autres catégories de personnels mobilisés dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation du coronavirus. Le présent décret prend effet à

compter du 15 février 2020.

Par ailleurs, le ministre de la Santé a indiqué que l'Algérie a enregistré une stabilisation concernant le nombre de contamination et de décès liés au covid-19 et ce, grâce aux efforts des personnels de santé. Le ministre a expliqué que les visites de terrain qu'il effectue au niveau des différentes structures relevant de son secteur dans les différentes wilayas ont pour but de s'enquérir des conditions de travail au niveau des établissements de santé et l'évaluation de la situation de propagation de l'épidémie.

Lors de sa visite dans la wilaya de Chlef, Benbouzid a appelé les citoyens à faire preuve de conscience, car, a-t-il poursuivi, la situation pourrait devenir dangereuse si les citoyens ne respectent pas les mesures de prévention.

Benbouzid a souligné que la pandémie du coronavirus a causé le gel de tous les projets du secteur.

R. R.

CONSULATS D'ALGÉRIE EN FRANCE ET EN BELGIQUE

Réouverture avec de nouvelles mesures

Les Consuls algériens en France vont reprendre leurs activités à partir de mardi prochain, le 12 mai.

En Belgique, le Consulat général de Bruxelles a annoncé une réouverture au public à partir de mardi prochain.

De nouvelles mesures ont été mises en place. Dans son communiqué, le Consulat général à Bruxelles précise le mode de fonctionnement pour respecter les mesures sanitaires :

– Les horaires d'ouverture pendant le mois de Ramadhan sont de 9h 30 à 15h30, du mardi au samedi.

– Afin de mieux organiser l'accès, un quota de trente (30) tickets numérotés par service seront distribués à l'entrée du Consulat Général.

– Pour le service juridique et social et le service visas : la réception du public reste suspendue jusqu'à nouvel ordre.

– Afin de préserver au mieux la santé de nos compatriotes ainsi que celle du personnel du Consulat Général, les mesures ci-après

doivent être scrupuleusement respectées :

– Le port du masque est obligatoire pour toute personne se rendant au siège du Consulat Général ;

– Le respect des mesures barrières est obligatoire.

– L'accès au Consulat est limité à quatre (04) personnes par service en même temps ;

– Seuls les demandeurs de prestations seront admis au sein du Consulat Général, l'accès des accompagnateurs n'est pas autorisé.

– L'obligation de La présence des enfants de moins de 12 ans, pour l'établissement des passeports est temporairement suspendue.

"Ces mesures seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation et des décisions prises tant par les autorités nationales que celles du pays d'accueil", précise le consulat.

R. N.

COVID-19

Le recours aux "masques alternatifs" contribue à assurer leur disponibilité pour tous les citoyens

Le ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique, le Dr. Lotfi Benbahmed, a indiqué que le recours aux "masques alternatifs" en tissu contribuera à assurer leur disponibilité au profit de tous les citoyens. Depuis le début de la propagation du nouveau Coronavirus, de nombreux pays du monde frappés par cette pandémie se sont lancés dans la fabrication des "masques alternatifs" en tissu homologué lavables et réutilisables, a déclaré le ministre délégué à l'APS. Dès l'arrivée de la pandémie en Algérie, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et celui de l'Industrie et des Mines ont commencé à produire ce type de masque, en sus de certains pharmaciens d'officines et artisans qui ont œuvré à fournir ce moyen de protection contre la propagation du Covid-19, dans le but de le rendre accessible à tous les Algériens, a-t-il ajouté. L'avantage des "masques alternatifs", explique-t-il, réside dans le fait qu'ils sont *"faciles à fabriquer, lavables, réutilisables et à la portée de tous"*, outre leur utilité pendant la saison du froid contre la grippe saisonnière. Pour le ministre délégué, amener la société à porter ce nouveau type de masque pour prévenir contre le coronavirus, introduirait cette pratique *"dans la culture et les habitudes de la société"*. Concernant les masques médicaux, le Dr Benbahmed a assuré que les stocks au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) s'élevaient actuellement à 20 millions de masques, faisant état de la réception prochaine de 10 millions masques supplémentaires en provenance de la République populaire de Chine. Ces masques importés et ceux produits par quatre opérateurs locaux sont destinés essentiellement au personnel de la santé publique, a-t-il soutenu. Le ministre a estimé en outre, qu'en moyenne 3 à 4 masques médicaux étaient utilisés au quotidien, et leur distribution aux citoyens exige la garantie de plus de 100 millions masques par jour, ce qui est impossible à l'heure actuelle, d'où le recours au nouveau type de masques.

LUTTE ANTITERRORISTE

Découverte d'une cache d'armes et de munitions à Bouira

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de El-Thaalba, commune de Lakhadaria, wilaya de Bouira en 1^{re} Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 04 mai 2020, une cache (01) d'armes et de munitions, contenant quatre (04) pistolets mitrailleurs, quatre (04) chargeurs de munitions, ainsi que (55) bombes de confection artisanale et (20) kilogrammes de TNT, indique mardi un communiqué du MDN. *"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté, en coordination avec les services des Douanes, lors de deux opérations distinctes à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région Militaire, un (01) contrebandier et saisi deux (02) camions chargés de (48,3) tonnes de denrées alimentaires"*, ajoute la même source.

R. N.

FERMETURE DES COMMERCES

Les explications de Rezig

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a pointé du doigt les commerçants et les consommateurs qui n'ont pas respecté les mesures de protection contre le virus Corona, d'être derrière la décision de fermeture de plusieurs commerces.

PAR CHAHINE ASTOUATI

"Nous étions à deux doigts de l'élimination du virus, mais le non-respect des règles de distanciation et de protection contre la pandémie de la part des commerçants et des consommateurs, lorsque le gouvernement a décidé de rouvrir progressivement les magasins a engendré la reprise à la hausse des contaminations", a-t-il souligné lors de la réunion nationale tenue mardi pour soutenir le travail de sensibilisation avec les associations.

Une situation qui a obligé le gouvernement à décider "la fermeture de plusieurs commerces comme mesure de protection contre la propagation du virus", a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le ministre du Commerce a souligné, que les effets de la crise sanitaire commencent à apparaître sur la vie économique et sociale des citoyens, tout en appelant à la poursuite du respect des procédures de protection contre la propagation du coronavirus dictées par les médecins. Dans ce sens, Kamel Rezig a appelé les associations à jouer leur rôle pour la sen-



sibilisation des citoyens dans la lutte contre le coronavirus jusqu'à la maîtrise de la propagation du virus et ce qui permettra enfin la réouverture des magasins.

Groupement laitier saoudien "Almarai" en Algérie

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a réaffirmé la volonté des autorités algé-

riennes d'implanter le fameux groupement laitier saoudien "Almarai" et ce dans le cadre du partenariat algéro-saoudien.

"Le groupement saoudien "Almarai" est un leader mondial et lorsque, une première fois, j'avais évoqué le projet d'investissement avec l'Arabie Saoudite, ma conviction était profonde que nous pouvions aller vers un partenariat gagnant-

gagnant pour les deux parties".

C'est ce qu'a déclaré, en substance, le ministre dans une entretien accordé au quotidien local "Erryadh". Ceci d'autant que le ministre n'a pas caché ses ambitions de voir le futur groupe tourné vers l'exportation en Afrique et en Europe.

"Almarai" est la plus grande ferme laitière du monde

Avec 93.711 vaches, Almarai est sans aucun doute la plus grande ferme laitière saoudienne et même la plus importante au monde.

Avec 2.750 employés répartis sur les 5 différentes unités de sa ferme, gigantesque de 93.711 vaches (et 72.985 génisses), l'entreprise produit plus de 1.200.000.000 litres de lait par an, avec une teneur en matière grasse moyenne de 3,45%.

Une vache y produit en moyenne 41 litres de lait par jour, et près de 13.500 l par an ! L'entreprise a aussi des activités dans la boulangerie, les jus de fruits, la volaille... Elle investit fortement à l'étranger, notamment en Argentine, en Ukraine, aux Etats Unis... L'agro-business version XXL.

C. A.

CONTRÔLE DES COMMERÇANTS

Plus de 42.000 infractions relevées durant le 1^{er} trimestre 2020

PAR RANIA NAILI

Durant le premier semestre de l'année 2020, marqué par la brutale apparition de la pandémie du coronavirus, le chiffre d'affaires dissimulé dans les affaires commerciales s'est chiffré à 2,6 milliards de dinars, selon le Directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce.

Intervenant hier à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Sami El Koli signale que lors des trois derniers mois de cette année et des suites des 407.000 opérations de contrôle des activités de commerce effectuées à travers le pays, ont, par ailleurs, été constatées pas moins de 42.104 infractions, sanctionnées par 33.444 procès-verbaux de poursuites judiciaires, et procédé à 4.020 fermetures administratives.

Durant cet ensemble d'opérations, celui-ci fait, d'autre part, état de la saisie de marchandises diverses dont le total de la somme a été évaluée à quelque 2,8 milliards.

Parmi ces dernières figurent de grosses quantités de denrées alimentaires, lesquelles ont été confiées aux autorités de wilayas pour être distribuées aux personnes dans le besoin. Pour tenter de contrer ces types de phénomènes, le représentant du ministère du Commerce annonce qu'une réflexion a été engagée autour d'un projet visant à instaurer des systèmes de facturation, à partir des activités de production, autant, précise-t-il, celles de produits manufacturés que celles générées par les activités agricoles, viandes, fruits et légumes, en particulier. De l'approvisionnement, en quantité, du marché en produits alimentaires durant le mois de Ramadhan, une période intervenant au moment où l'Algérie est confrontée à la pandémie du Covid 19, M. El Koli assure qu'il est suffisant pour répondre à tous les besoins exprimés par les ménages. Il indique, à ce propos, que la structure qu'il dirige s'attache à suivre régulièrement la constitution des stocks disponibles, particulièrement ceux constitués de lait en poudre destiné à être recombinaé par les 117 laite-

ries disséminées à travers le territoire, ainsi que le lait frais, des aliments dont il note qu'ils subissent une "certaine tension" en ce mois sacré, marqué par une "frénésie de consommation". Parlant à nouveau des activités de contrôle du marché de produits alimentaires, notamment pour déjouer les activités spéculatives de commerçants véreux, l'invité annonce la refonte en profondeur du dispositif de surveillance par la création de laboratoires spécialisés, pour mieux cerner les activités de fraude et les réprimer. Des 7.000 inspecteurs auxquels est confiée la mission d'assurer le contrôle des activités de plus de 2 millions de commerçants à travers le pays, M. El Koli, tout en reconnaissant implicitement une insuffisance à ce niveau, déclare souhaiter leur renforcement, ajoutant, toutefois, que les efforts à entreprendre pour solutionner en partie ce problème, vont porter sur une dotation, à ces derniers, en moyens de déplacement et autres acquis en matériels.

R. N.

APRÈS 2 MOIS D'ARRÊT DES ACTIVITÉS

Les taxis tirent la sonnette d'alarme!

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La Fédération nationale des taxis a alerté les autorités, sur la situation fort difficile qu'ils vivent depuis la cessation de leur activité. La raison sanitaire du Covid-19 a obligé ces professionnels à un arrêt qui les a ruinés.

C'est le président de la Fédération nationale des chauffeurs de taxi Bezineb Maati qui a déploré lors d'une déclaration à la presse « la situation intenable des 200.000 chauffeurs de taxi à l'échelle nationale, en raison de leur confinement et l'arrêt de travail forcé. "Cette catégorie professionnelle souffre des décisions des Walis sur leur arrêt de travail que ce soit pour les taxis urbains ou ceux du transport

inter-wilaya". Depuis la mise sur rail des listes de commerçants soumis à une cessation d'activités causée par la propagation du coronavirus, ce sont les taxis qui ont été les plus visés par ces mesures draconiennes. Le résultat s'est traduit par une baisse notable de leurs chiffres d'affaire et une situation professionnelle embarrassante. Le président de la fédération ne cache pas sa déception en regrettant que "les taxis sont devenus des pauvres avec un quotidien difficile à gérer". Rappelons que la semaine dernière, ce sont les chauffeurs de taxis urbains de la capitale qui ont adressé une lettre au chef de gouvernement lui enjoignant de trouver une solution à leur problème. Dans la foulée des solutions, la fédération nationale estime que

"les autorités doivent délivrer des autorisations exceptionnelles pour leur activité afin d'assurer des revenus pour les besoins de leurs familles".

Le président de la Fédération a également proposé aux autorités de "valider des crédits sans intérêts ou à octroyer des aides financières sous forme d'allocations forfaitaires de 30.000 DA à tout propriétaire de taxi".

Tout comme des aides financières sous forme de prêts et des aides alimentaires seront urgentes face au déperissement constaté de ces commerçants qui n'ont pas d'autres alternatives que ces mesures compensatoires. Pour sa part, la fédération des transporteurs privés sous l'aile de l'UGCAA a également proposé au gou-

vernement "de prendre des mesures d'aide sous forme de volumes horaires de travail limités avec une liste fixée en alternance durant la semaine". Cette association qui regroupe beaucoup de membres parmi la corporation a fait savoir que "ce sont les plus démunis et ceux qui ont des dettes qui doivent être aidés dans l'urgence". Elle demande en parallèle de "suspendre les charges et taxes ainsi que les cotisations sociales durant cette période de confinement", étant donné que la plupart n'ont pas de revenus réguliers. Le syndicat des taxieurs attend en effet ces jours-ci une réponse claire de la part du gouvernement sur une situation qui risque encore d'empirer.

F. A.

LE CNES RÉPOND AUX ALLÉGATIONS ET RUMEURS

Il n'y aura pas d'année blanche

Le Conseil national des enseignants du supérieur CNES, a tenu à répondre à certaines informations sur l'arrêt du cursus universitaire. Dans son intervention à la Radio nationale, Abdelhafidh Milat a indiqué que l'année scolaire se poursuivra dès la levée du confinement.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le coordinateur du CNES a fait savoir dans son allocution *“qu'il n'y a pas d'année blanche du fait que le taux d'avancement des cours par la plate-forme numérique est satisfaisant”*. Il a répondu à certaines *“voix qui annoncent que l'année universitaire est perdue et qu'il faut compter uniquement les examens du 1er semestre”*. *“Nous tenons à signaler que le CNES est contre l'idée d'annuler le 2e semestre”,* et de poursuivre : *“l'année scolaire sera poursuivie avec les examens prévus dès qu'il y aura un déconfinement total”*. En effet, des informations non fondées ont envahi ces derniers temps la toile et les réseaux sociaux pour évoquer la perspec-

tive d'une année blanche suite au retard cumulé depuis plus de 2 mois sur les cours. Ce qui a mis en émoi étudiants et enseignants qui n'ont pas caché leur inquiétude. En faisant taire ces rumeurs, Abdelhafidh Milat estime que seules les autorités ont le droit de se prononcer. Mais cela ne dépend pas du conseil national mais de *“la décision du président de la République qu'on aura à attendre”*. Si la crise sanitaire du covid-19 sera résorbée, souligne le coordinateur du CNES *“les cours se dérouleront normalement mais avec progression jusqu'à l'achèvement des retards”*. L'intervenant précise que *“la nécessité inscrit 3 étapes pour achever le cursus dans sa totalité”* et que *“l'été pourra être l'occasion de poursuivre les cours sans*

discontinuer”. Dans une telle situation qui n'était pas prévue *“les vacances seront plutôt court”*, car cela va de l'intérêt de la communauté universitaire de s'impliquer dans l'organisation de l'après-coronavirus et son impact sur le déroulement de l'année. En ce qui concerne le déroulement des examens de graduation, le responsable du CNES donne des propositions. *“Pour ceux qui sont concernée par les mémoires de Licence et de Master, les conseils universitaires peuvent statuer sur leurs envois par les étudiants pour leur évaluation”*. Mais pour les étudiants en étape de soutenir les thèses de doctorat, *“il sera obligatoire d'une soutenance où seul l'étudiant, l'encadreur et le jury d'évaluation doivent être présents sans plus”*. Il n'est pas ques-



tion de lâcher prise sur les consignes strictes autour de la prévention sanitaire, et ceci selon lui afin d'éviter tout dérapage.

F. A.

LE BRENT PROCHE DE 30 DOLLARS

Le pétrole en hausse grâce au déconfinement

PAR RIAD EL HADI

Le cours du baril de Brent, pétrole de référence pour le Sahara Blend algérien, dépassait ce mardi la barre des 29 dollars, porté par un optimisme d'un « retour à la normale » suite aux premiers processus de déconfinement lancés à travers le monde, rapportent plusieurs médias.

A 11h45 GMT, le Brent était coté à 29,24 dollars en hausse de 4,65% par rapport à la veille, et ce après avoir atteint 29,42 dollars en séance. Pour le pétrole américain, coté à New York, il gagnait 8,93%, à 22,21 dollars à 09h30 GMT.

Une quinzaine d'États européens, dont les plus endeuillés comme l'Italie et l'Espagne, ont en effet entrepris lundi d'alléger les mesures de confinement imposées depuis des semaines à leurs populations. *“Les fondamentaux du pétrole montrent enfin des signes d'amélioration et les prix réagissent positivement”*, a déclaré l'expert des marchés mondiaux d'AxiCorp, Stephen Innes, cité par Capital.

“Les réserves ont commencé à diminuer rapidement avec des signes d'une amélioration de la demande alors que les économies importantes sont à leur premiers pas d'une

réouverture”, a-t-il ajouté. *“Le pire est peut-être passé pour le pétrole”*, estime pour sa part Naeem Aslam, analyste d'Avatrade cité par Le Soir. Ce dernier se base sur de nombreux signes tels que *“réductions de l'offre, plus ou moins volontaires”*, et à une *“courbe de la demande qui pourrait s'inverser”*.

“Mais l'idée que nous allons nous déplacer autant qu'avant est fantaisiste, du moins à court terme”, rappelle Neil Wilson de Markets.com, cité par la même source.

L'équilibre de marché est également encouragé par des coupes importantes au niveau de l'offre. Lundi, les cours du pétrole ont

fini en hausse pour la quatrième séance de suite, profitant de l'entrée en vigueur début mai de quotas de production décidés par les pays participants à l'accord Opep+. En effet, depuis vendredi et jusque fin juin, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs principaux partenaires, réunis au sein de l'Opep+, retirent du marché 9,7 millions de barils par jour afin de tenter de stabiliser les prix, après un mois d'avril particulièrement horrible à l'or noir.

Les procédures de déconfinement qui se généralisent progressivement à travers la planète, notamment sur le continent asiatique, ont pour conséquence une hausse de la demande, affirme pour sa part une analyse de Caradisiac, ajoutant que celle-ci se conjugue à des baisses de productions décidées par les pays producteurs, qui voulaient limiter les stocks mortifères pour leurs affaires, pour provoquer une remontée des cours.

R. E.

CORONAVIRUS

La SNTF a accusé une perte d'environ 1 milliard de dinars

Les entreprises algériennes comptent leurs pertes dues au coronavirus. Ce mardi, le directeur général de la SNTF Yacine Bendjaballah, a révélé que le manque à gagner provoqué par l'arrêt des transports publics enregistré par la société s'élevait à près d'un milliard de dinars, soit 50% de son chiffre d'affaire par rapport à la même période de l'année dernière. *“Le calcul de l'impact réel de la pandémie de Covid-19 sur le mouvement des voyageurs et les recettes de la SNTF sera établi à la fin du mois de novembre prochain, lors de l'évaluation annuelle de l'activité ferroviaire”*, a expliqué M. Bendjaballah dans une déclaration à l'agence officielle.

La SNTF compte présenter la facture au gouvernement pour la prise en charge de son manque à gagner. Pour cela, une évaluation détaillée des pertes subies durant la période de confinement a été entamée et se poursuit toujours.

“Cette évaluation a été effectuée à la demande du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, pour s'enquérir de la situation des sociétés nationales durant la période de pandémie et examiner les possibilités de leur soutien”, précise M. Bendjaballah. Le chiffre d'affaires annuel de la SNTF est estimé à plus de quatre milliards de dinars provenant du transport de marchandises et de plus de 34,5 millions de voyageurs

annuellement, à raison de 240 trains/jour en moyenne, a encore précisé M. Bendjaballah. La valeur des pertes continue d'augmenter quotidiennement, si l'on ajoute les pertes induites par les vols commis contre les structures et les équipements de la société durant la période de confinement, a-t-il souligné.

Le DG de la SNTF a rappelé les mesures prises au titre de la prévention contre le Covid-19, et à leur tête l'arrêt des transports des voyageurs, tous modes confondus, ayant conduit *“à la suspension du transport ferroviaire des voyageurs à 100%, contre le maintien de l'activité de transport de marchandises et de produits stratégiques, à l'instar des céréales, du fer et autres, à 100% également”*. Outre le transport de marchandises, la SNTF maintient son service “trains blancs” qui circulent sur les chemins de fer pour préserver leur efficacité et réaliser les missions de contrôle et de maintenance. La SNTF profite du confinement pour la maintenance des trains et l'aménagement des wagons et des gares, pour être prêtes à la reprise du service, directement après le déconfinement, a ajouté M. Bendjaballah. La SNTF emploie 13.000 travailleurs repartis sur les services de l'administration et de la maintenance, outre ceux chargés de la conduite et de la gestion des trains et de la

sécurité et qui perçoivent leur salaire durant toute la période de leur absence dans le cadre du congé exceptionnel payé. La SNTF a dû accorder un congé exceptionnel à 50% de ses employés notamment ceux de l'administration, avec maintien des travailleurs dans les postes vitaux. Les structures de la société ont subi plusieurs vols notamment de câbles électriques, groupes électrogènes, batteries, extincteurs, téléphones portables de travailleurs et autres équipements à Alger, Constantine, Annaba et Oran. Selon M. Bendjaballah, la société a prévu, dans le cadre de son programme annuel, l'acquisition de plusieurs trains, mais la crise sanitaire qui a frappé la majorité des pays du monde, a directement impacté les investissements élaborés, d'où la nécessité de leur révision.

“À la fin de la pandémie, il sera procédé à l'évaluation de la situation ainsi qu'à la prise de mesures...Nous devons nous adapter à la situation. Les pertes sont considérables mais celle du voyageur est plus importante, car incapable de se déplacer en cette conjoncture difficile”, a-t-il estimé.

Lundi, le P-dg de la SGSIA avait indiqué que le manque à gagner de l'aéroport d'Alger s'élevait à 1,3 milliard de dinars en un mois et demi de confinement.

R. N.

AÉROPORT D'ALGER

Un manque à gagner de 1,3 milliard DA

A la suite de la suspension du trafic aérien national et international depuis la mi-mars 2020 en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), l'aéroport d'Alger a enregistré un manque à gagner évalué à 1,3 milliards de dinars.

C'est en tout cas ce qu'a déclaré ce lundi Tahar Allache, le P-dg de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), cité par le site Visas-Voyages Algérie.

“Nous avons enregistré un manque à gagner de 1,3 milliard de dinars sur un mois et demi d'inactivité. C'est un chiffre d'affaires que nous n'avons pas encaissé en raison de la fermeture de l'aéroport”, a-t-il expliqué, en précisant que l'aéroport d'Alger n'a pas enregistré de pertes en dépit de sa fermeture depuis fin mars dernier. *“La situation financière de l'aéroport d'Alger est bonne”*, a assuré Tahar Allache à la même source.

R. N.

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONAL
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ILLIZI - N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 09033019000240
ANNONCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel °15/247 du 16/09/2016 portant églementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'éducation de la wilaya d'Illizi annonce aux soumissionnaires ayant participé à l'appel doffres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2020 du 05/03/2020 relatif à projet **Renouvellement des équipements scolaires pour le cycle secondaire** dans le cadre du programme 2020 ; l'attribution provisoire du projet aux soumissionnaires cité au dans le tableau ci dessous

PROJET (Marché)	N0 LOT	DESIGNATION LOT	soumissionnaire	TOTAL DE POINTS SUR 150	MONTANT EN T.T.C	Le montant soumissionnaire T.T.C après avoir calculé la marge de préférence	CRITERE DE CHOIX	DE DELAI LIVRAISON
Renouvellem ent des équipements scolaires pour le cycle secondaire	01	EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES- EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS –	LEMNAOUR DJAMEL	107.46	28.626.640.00	/	LE MIEUX DISANT	03 JOURS
	02	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES – EQUIPEMENTS DUPLICATION ET D'ENTRETIEN	EURL MAATALLAH ENTREPRISES ET EQUIPEMENTS	133.48	21.003.500.00	/		02 JOURS
	03	CLIMATISATION / CHAUFFAGE FONTAINE D'EAU FRAICHE	MANAA ABDELDIABER	115.00	10.662.400.00	/		03 JOURS

Les soumissionnaires ayant participé à cet appel d'offres ouvert peuvent présenter leurs recours auprès de la Commission des marchés publics de la wilaya d'Illizi, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date du premier jour de parution de cette annonce, et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Si le 10^{ème} jour coïncide avec un jour férié ou de repos réglementaires, la date du recours sera reportée au jour de travail qui suit.
Les soumissionnaires ayant participé à cet appel d'offres ouvert peuvent se renseigner sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière: se présentant auprès du service contractant dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de parution de l'annonce d'attribution provisoire . réglementation des marchés publics et des délégations de du marché et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant service public.

Midi Libre n° 3989 - Mercredi 6 Mai 2020 - 2016 007 778

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES FINANCES- DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS
DIRECTION DES IMPÔTS DE LA WILAYA DE TINDOUF- NIF : 40800100103709100000
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des impôts de wilaya de Tindouf informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ouverts avec des capacités minimales n°01/2020 parues dans les quotidiens nationaux en date du 28/01/2020 et le BOMOP relative à l'acquisition du mobilier de bureau pour le centre des impôts (CDI) de Tindouf.
Que la commune d'ouverture des plis et d'évaluation des offres retenue l'offre suivante :

N°	Entreprise retenue	Montant de la sou- mission (DA/TTC)	Note technique 40 points	Délai de livraison	Délai de garatie	Obervation
01	EURL BMP Saoura BRAHMI Mohamed N° NIF :000108094255007	11 970 219.52	28	18 jours	2 mois	Entreprise retenue au motif le moïn disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des mar- chés compétentes dans les dix (10) jours qui suivent a date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire et si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant et ceux qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés d'évaluation de leurs offres techniques et financières de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

Midi Libre n° 3989 - Mercredi 6 Mai 2020 - 2016 007 851



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



CANICULE ET RAMADHAN

Conseils pour jeûner sans danger



Ce qui est
recommandé lors
du jeûne de Ramadhan





CANICULE ET RAMADHAN

Conseils pour jeûner sans danger

Les personnes qui suivent le Ramadhan doivent respecter scrupuleusement quelques recommandations pour faire le jeûne sans risque pour leur santé. Avant toute chose, il est indispensable de s'hydrater et de bien s'alimenter au cours de la période de rupture du jeûne.

L'importance de bien s'hydrater
L'hydratation doit être le mot d'ordre de cette période de Ramadhan. Dès la rupture du jeûne, les usagers doivent boire en grandes quantités. Il ne faut pas également oublier de s'hydrater juste avant la reprise du jeûne.

Une alimentation saine :
Il vaut mieux privilégier une alimentation saine lors de la rupture du jeûne et ne pas se jeter sur les pâtisseries et sucreries qui, même en grandes quantités, ne combleront pas la faim et perturberont l'organisme.
La rupture du jeûne ne doit pas être synonyme de repas trop copieux. Non seulement un repas abondant perturberait l'organisme, mais en plus cela pourrait favoriser les troubles du sommeil.
Avant de repartir pour une journée de jeûne, il est recommandé de consommer



des fruits pour l'apport en vitamines et surtout des sucres lents tels que de la semoule et des céréales pour tenir tout au long de la journée. A ce titre, il est important de bien manger avant le lever du soleil.

Le bon rythme à suivre :
Même si le jeûne s'étend du lever au coucher du soleil, les jeûneurs doivent essayer de faire trois repas au cours de la journée : le premier avant le lever du jour, le second à la rupture du jeûne et le troisième quelques heures (compter 2 ou 3 heures) après.
Si cela est possible, une sieste peut s'imposer en début d'après-midi. La période estivale invite même davantage

les usagers à s'initier à cette pratique afin de leur permettre de reprendre des forces pour le reste de la journée.

Se prémunir du soleil :
Il est conseillé d'éviter le soleil et la chaleur durant le mois du Ramadhan. Il faut privilégier les pièces fraîches à l'intérieur et l'ombre à l'extérieur pour ne pas s'affaiblir trop rapidement.

Les personnes à risque :
Les patients atteints de diabète sont invités à contrôler régulièrement leur taux de glycémie, à s'hydrater en abondance et à fuir les sucreries pour réduire les risques sanitaires liés à cette période de jeûne. Les personnes fragiles souhaitant faire le

Ramadhan, à savoir les femmes enceintes, les personnes âgées ou encore les patients atteints d'hypertension ou d'asthme, sont appelées à consulter leurs médecins traitants dès le moindre signe anormal.
Pour une plus grande sécurité, il est recommandé de se rendre chez son médecin avant et après le Ramadhan.

Peu ou pas de sport
Même si la période du Ramadhan n'a aucune conséquence majeure sur la santé des pratiquants, il est important de réduire au maximum les efforts physiques. Les sportifs doivent notamment faire très attention à ne pas se surpasser durant le mois du Ramadhan.

Jeûner, bon pour la santé

De périodes de jeûne pourraient avoir un effet bénéfique sur le traitement de certains cancers, selon une étude américaine parue dans la revue *Science Translational Medicine*. Une découverte qui devrait relancer le débat : quels sont les effets du jeûne sur la santé ? Notre organisme peut-il en tirer parti ?



chose. Vous risquez surtout une carence en vitamines et en minéraux".
Une objection à laquelle répond le docteur Toledo, nutritionniste en Allemagne : *"lors d'un jeûne strict, c'est-à-dire à l'eau, c'est possible. C'est pourquoi il convient d'ajouter des bouillons de légumes, des tisanes, des jus de fruits et des eaux minérales, pourvoyeurs de vitamines et de minéraux."*

Jeûner : nullement une façon de maigrir
Privé de repas, l'organisme fabrique des corps cétoniques à partir des graisses de réserve.

Encore plus dopants que le glucose utilisé en temps normal par le cerveau, ils effacent la sensation de faim et entraînent une impression de bien-être. Il ne faut donc pas se laisser griser ni lui attribuer des propriétés qu'il n'a pas. Le docteur Apfeldorfer insiste : *"Il n'y a pas de problème s'il est observé quelques jours dans une optique de recettage sur soi. Mais il faut s'inquiéter si le jeûneur attend une purification ou se l'infirge en punition. A éviter aussi si l'on a des difficultés affectives car la privation de nourriture exacerbe les émotions et pourrait aggraver d'éventuels troubles du*

comportement alimentaire". Pour en profiter, ne commencez jamais sur un coup de tête, ni seule. Le jeûne doit durer une semaine au moins, au calme, en compagnie d'autres personnes et avec des activités physiques adaptées pour stimuler le processus d'élimination. Autant dire qu'il est incompatible avec une vie professionnelle ou familiale ! Et il ne doit en aucun cas servir de régime express. Certes, la perte de poids rapide peut tenter celles qui ont du mal à s'astreindre à un régime de longue haleine. Mais tous les spécialistes s'accordent : les

kilos perdus seront repris à coup sûr, à moins de modifier ensuite son alimentation et ses habitudes de façon drastique. C'est d'ailleurs pour cela que l'on doit respecter une phase de réadaptation à la fin du jeûne, pour revenir à une alimentation et un rythme de vie normaux. Tentée malgré tout ? Parlez-en d'abord à votre médecin.

Jeûner : un moyen de se recentrer sur soi

Plus qu'un simple désir d'éliminer les toxines, le jeûne correspond à une démarche spirituelle. *"En rompant avec les habitudes alimentaires et sociales, il crée un état propice à la réflexion, au recentrage sur soi. Sous l'effet de la privation de nourriture, le fonctionnement cérébral est modifié et l'esprit est davantage orienté vers le moi, doit parfois un sentiment de toute-puissance et l'impression d'être au-dessus des contraintes du corps"* analyse le docteur Gérard Apfeldorfer, psychiatre. Un processus utilisé depuis la nuit des temps par les ascètes, qui associent jeûne et méditation.

CARNET DE RECETTES



Salade frisée aux radis et maïs



Ingrédients :
2 concombres
1 laitue frisée
1/2 poivron rouge
1/2 poivron jaune
1 boîte de maïs
Des olives vertes coupées en rondelles
1/2 botte de radis roses
70g de tomates cerise
7 cuillerées à soupe de vinaigre de cidre
4 cuillerées à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre
Préparation :
Laver les poivrons avant de les couper en lanières. Éplucher les concombres et couper en tranches. Séparer les feuilles de salade les unes des autres, bien rincer, sécher avec un linge propre. Laver les radis et coupez-les en morceaux. Laver les tomates cerises, coupez-les en deux. Préparer une sauce vinaigrette en mélangeant le vinaigre de cidre, l'huile d'olive, sel et poivre. Dans un plat de service disposer un lit de feuilles de laitue, répartir au dessus les tranches de concombre, les morceaux de radis, le maïs égoutté, les olives vertes, les lanières de poivrons, arroser le tout avec la sauce vinaigrette, servir immédiatement.

Jus de citron au yaourt

Ingrédients:
2 citrons jaunes
1 yaourt vanille
Le sucre selon goût
Préparation
Laver bien les citrons. Les mettre au congélateur jusqu'à ce qu'ils soient congelés. Couper les citrons en morceaux et retirer les pépins. Mettre les morceaux de citron dans un mixeur, ajouter 1 verre d'eau et mixer l'ensemble, filtrer la préparation au chinois. Remettre le jus de citron dans le

Viande hachée farcie aux œufs durs

Ingrédients :
500 g de viande hachée
8 œufs
Un petit bouquet de persil haché
Sel, poivre
Préparation :
Remplir à moitié une casserole d'eau. Ajouter les œufs et le sel. Porter à ébullition. Laisser cuire pendant 10 minutes. Egoutter. Retirer la coquille des œufs durs. Mélanger bien la viande hachée, le persil haché, sel et poivre.
Diviser la viande hachée en 8 boulettes. Sur le plan de travail, aplatir la boule de viande hachée avec la paume de la main sur 3 mm d'épaisseur afin d'obtenir un disque de 6 cm de diamètre environ. Couvrir complètement l'œuf avec ce disque de viande hachée. Répéter cette opération pour les autres œufs durs. Faire blanchir à l'eau bouillante ces boules pendant 1 minute. Faire dorer ces boules à la grille au four. Servir chaud.



Filets de poulet à la chapelure



Ingrédients :
4 filets de poulet
1 cuillerée à soupe de moutarde
2 cuillerées à soupe d'huile
1/2 verre d'eau
2 cuillerées à soupe de vinaigre
4 cuillerées à soupe de crème fraîche
2 œufs
Chapelure
Sel, poivre
Préparation :
Dans un bol, mélanger la moutarde, l'huile, le vinaigre, la crème fraîche, sel et poivre, remuer jusqu'à l'obtention d'une sauce. Enduire les filets de poulet avec la sauce et laisser macérer une nuit. Mettre la chapelure dans une assiette et la farine dans une autre assiette. Battre les œufs dans un bol, assaisonner de poivre et de sel, tremper dans l'œuf, fariner puis passer dans la chapelure. Faire frire les filets de poulets dans l'huile chaude, les dorer de deux côtés.



mixeur, ajouter le yaourt, le sucre et l'eau selon le mélange et mixer le tout. Mettre le jus dans un grand verre et réserver au frais jusqu'au moment de servir.

Gâteau glacé aux fraises et kiwis



Ingrédients :
Pâte génoise
8 œufs
250 g de farine
250 g de sucre en poudre
Le zeste d'1 citron
1 sachet de vanille
Crème glacée
1/2 litre de lait
250 g de sucre en poudre
100 g de crème fraîche
1/2 litre de crème fleurette
300 g de fraises
80 g de sucre glace
3 cl de sirop à 16°B
200 g de pulpe de kiwi

Préparation :
Faire chauffer un bain-marie, mettre les œufs, le sucre, le sucre vanillé et le zeste de citron dans un saladier et placer au bain-marie, battre le mélange avec un fouet électrique jusqu'à ce que la crème double de volume, retirer du feu et continuer à travailler jusqu'à refroidissement, incorporer la farine tamisée délicatement à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à obtenir une pâte parfaitement homogène. Verser la pâte sur une plaque à pâtisserie chemisée de papier sulfurisé. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 15 minutes, vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau, sortir du four et démouler la génoise sur un torchon humide et laisser refroidir.
La crème glacée :
Faire cuire le lait, le sucre en poudre et la crème fraîche sur feu doux en remuant constamment à la spatule jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Laver les fraises et couper en morceaux, mixer avec le sucre glacé et détendre avec le sirop à 16°B. Verser progressivement la crème épaissie sur la pulpe de fraises, bien remuer. Verser la crème fleurette froide dans un cul de poule et placer dans la glace, fouetter avec un batteur électrique en changeant de vitesse du plus lent au plus rapide progressivement jusqu'à ce que la crème se transforme en crème chantilly et incorporer délicatement la crème de fraises.
Montage :
Couper la pâte génoise en deux disques. Poser le premier disque et imbiber avec le coulis de fraise et verser la crème de fraises, disposer le deuxième disque de votre génoise avant d'imbiber à nouveau, étaler encore de la crème sur le dessus, le recouvrir d'une couche de coulis de kiwi et tracer des lignes avec le coulis de fraises, décorer le gâteau avec les rondelles de kiwi, filmer le gâteau et mettre au congélateur jusqu'au moment de servir.

Ce qui est recommandé lors du jeûne de Ramadhan

La louange est à Dieu le Créateur du monde Celui qui existe sans début, sans fin, sans endroit, sans comment et ne dépend pas du temps, rien n'est tel que Lui et Il est Celui qui entend et qui voit, quoi que tu puisses imaginer Dieu en est différent, et que l'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle soient accordées à notre maître Mohammad Al-Amîn, l'Honnête, celui qui a appelé à la religion de vérité, l'Islam la religion de tous les Prophètes du premier Adam au dernier Mohammad.

Il est recommandé de faire certaines choses lors du jeûne :

a – De s'empresser à rompre le jeûne, une fois qu'on s'est assuré du coucher du soleil, en raison du Hadîth :

ce qui signifie : *"Les gens vont bien tant qu'ils s'empressent de rompre le jeûne"*, [rapporté par Mouslim].

Il est aussi recommandé de rompre le jeûne avec des dattes. Si on n'en trouve pas, que l'on rompt avec de l'eau et ceci, avant d'accomplir la prière d'al-maghrib, conformément au Hadîth : ce qui signifie : *"Lorsque l'un de vous rompt le jeûne, qu'il le rompt avec des dattes, certes cela comporte une bénédiction, s'il n'en trouve pas, qu'il le rompt avec de l'eau, elle est certes purificatrice"*, [rapporté par Abôu Dâwôud]. Et on dit : *"Allâhoumma laka soumt, wa `alâ rizqika afTart"* ce qui signifie : *"Ô Allâh, par recherche de Ton agrément j'ai jeûné et c'est avec la subsistance que tu m'accordes que j'ai rompu le jeûne"*. [rapporté par Abôu Dâwôud]

Le Messenger de Allâh Salla l-Lâhou alayhi wa sallam disait lorsqu'il rompt son jeûne : (dhahaba DH-DHama, wa btallati l-ourôuq wa thabata l-`ajrou in châ'a l-Lâh)

ce qui signifie : *"La soif est partie, les veines sont irriguées et la récompense est confirmée si Allâh le veut"*, [rapporté par Abôu Dâwôud].

Il est indispensable avant de rompre le jeûne, de s'être assuré du coucher du soleil et il ne suffit pas de se fier simplement à l'appel à la prière de la radio. Il arrive parfois qu'il ait lieu certaine précipitation à diffuser l'appel avant son temps, comme cela a déjà eu lieu dans le passé dans certains pays.

b – Il est recommandé de retarder le saHôur – le dernier repas – jusqu'à la fin de la nuit, avant l'aube, même si c'est une gorgée d'eau. D'après Anas qui a dit : le Messenger de Allâh salla l-Lâhou `alayhi wa sallam a dit : ce qui signifie : *"Prenez le saHôur, certes, il y a dans le saHôur une bénédiction"*, [rapporté par Mouslim].

c – De même, il est encore plus important pour le jeûneur de préserver sa langue du mensonge, de la



médiance, des paroles vulgaires et autres encore parmi les choses interdites.

Le jeûne est une protection

Sache, mon frère musulman qu'il est plus facile de faire preuve de patience pour persévérer dans l'obéissance à Allâh soubhanahou wa ta`âlâ que d'avoir à endurer Son châtiment.

Alors, empêche ton ventre de consommer ce qui est interdit pendant la période où tu ne jeûnes pas, c'est-à-dire la nuit, empêche ta vue du regard illicite et empêche-toi de dire les paroles laides, illicites comme le mensonge et la médiance, qui consiste à mentionner ton frère en Islam par ce qui lui déplaît, sans raison légale en citant des choses qui sont vraies à son sujet, et cela en son absence. Aussi, abstiens-toi de faire ce qui est indécent, cesse les querelles, la sécheresse dans tes comportements et les disputes.

Al-Boukhâriyy et Mouslim ont rapporté de la parole de Abôu Hourayrah, que Allâh l'agrée, que le Messenger de Allâh a dit : ce qui signifie : *"Le jeûne est une protection. Lorsque l'un d'entre vous fait le jeûne, qu'il ne commette pas de grand péché, qu'il ne fasse pas preuve d'injustice envers les gens. Et si quelqu'un le provoque ou l'insulte, qu'il dise : je suis en train de jeûner, je suis en train de jeûner"*.

De la même façon, il est encore plus important pendant Ramadhan de s'empêcher d'écouter tout ce qu'il est interdit d'écouter, et d'empêcher le reste des organes, comme la main et le pied de commettre les péchés et les interdits.

De même, il est recommandé de faire preuve de beaucoup de générosité, d'entretenir les liens de proche parenté, de réciter beaucoup le Coran et de faire retraite dans la mosquée et plus particulièrement pendant les dix derniers jours. Ainsi, Mouslim a rapporté, d'après Ibnou Oumar, que le Prophète faisait retraite dans la mosquée pendant les dix derniers jours de Ramadhan.

Il est aussi recommandé de dire, si on

a été insulté : Je suis en train de jeûner, je suis en train de jeûner (innî Sâim, innî Sâim). Il est recommandé de donner de quoi rompre le jeûne aux jeûneurs.

Le Messenger de Allâh Salla l-Lâhou alayhi wa sallam a dit : (man fattara Sâ'imân kâna lahôu mithlou ajrihî ghayra annahôu lâ yanqounou min ajri S-Sâ'imî chay'â) ce qui signifie : *"Celui qui donne de quoi rompre son jeûne à un jeûneur aura une récompense comparable à la récompense du jeûneur sans que la récompense du jeûneur ne soit en rien diminuée."* [rapporté par At-Tirmidhiyy et il a dit que le Hadîth est fiable et sûr].

C'est-à-dire qu'il aura une récompense semblable à la récompense du jeûneur mais qui ne sera pas totalement égale de tous les points de vue. En effet, celui qui a jeûné le mois de Ramadhan accomplit une obligation. Quant à celui qui lui a donné de quoi rompre le jeûne, il a fait un acte surérogatoire. Et l'acte surérogatoire n'est pas équivalent à l'acte obligatoire. Le Messenger de Allâh a dit dans un Hadîth quoudsiyy : (qâla l-Lâhou azza wa jalla wa ma taqarraba ilayya `abdî bichay in aHhaba ilayya mimma ftara Dtou alayh) ce qui signifie : *"Allâh Azza Wa Jalla dit : Ce qui signifie : Mon esclave ne se rapprochera pas plus de Mon agrément que parce que J'ai rendu obligatoire sur lui."*

Remarque : Il faut savoir que la religion ne s'apprend pas par la simple lecture sur les sites ou dans les livres mais par transmission orale auprès des gens de la connaissance, voir : *L'Importance d'apprendre l'Islam sur la Vraie Voie. Sciences islamiques*

Ce sont les savants qui expliquent les Hadiths du Prophète, donc il ne faut pas se fier à de simples traducteurs, car les Hadiths du prophète sont en arabe et il faut en connaître l'explication pour les traduire.

Les savants sunnites ont dit pour l'explication de ce hadith : Celui qui fait le jeûne de Ramadhan a fait une obligation et celui qui nourrit un jeûneur a fait un acte recommandé,

or dans la religion ce qui est obligatoire est supérieur à ce qui est recommandé et il n'est pas permis de considérer l'obligatoire semblable à ce qui est recommandé car ceci ménerait à démentir la religion et démentir la religion annule l'Islam de la personne. Donc, le Hadith veut dire que celui qui donne à rompre à un jeûneur a une grande récompense semblable à la récompense du jeûneur de certains points de vue et non pas dans l'absolu. Les savants ont même donné un exemple pour cela : deux personnes ont chacune cent chevaux mais l'un d'eux a des chevaux de meilleure qualité que l'autre.

Jeûner pour un proche musulman mort

Si un musulman meurt et à qui incombe des rattrapages de Ramadhan, son tuteur - c'est son père, son fils ou qui est de cet ordre - jeûne pour lui. D'après Aïcha, que Allâh l'agrée, il a été rapporté que le Messenger de Allâh, Salla l-Lâhou alayhi wa sallam, a dit : *"Celui qui meurt et devait rattraper des jours, son tuteur jeûne pour lui"* [rapporté par Mouslim]. Il dit : Je fais l'intention de jeûner le jour de demain pour Untel.

Les six jours de Chawwâl

Il est recommandé de jeûner six jours durant le mois de Chawwâl à l'exception du jour de Idou l-Fitr, c'est-à-dire le premier jour de ce mois.

Le mois de chawwâl est le mois qui succède à Ramadhan. Il n'est pas une condition de jeûner ces six jours successivement ni de les commencer immédiatement après le jour de la fête de Idou l-Fitr, mais cela est préférable. Par conséquent, le musulman qui souhaite accomplir cet acte d'adoration recommandé a jusqu'à la fin du mois de Chawwâl pour le faire.

Cependant, la sounnah est réalisée même si on les jeûne séparées dans le mois de Chawwâl.

Le Prophète Salla l-Lâhou alayhi wa sallam a dit : (man sâma Ramadhan thoumma atbaahou bi sittin min chawwâl faka'annamâ sâma d-dahr) ce qui signifie : *"Celui qui jeûne le mois de Ramadhan et six jours du mois de Chawwâl, c'est comme s'il avait jeûné toute l'année"* [rapporté par Abôu Dâwôud]. Cela pour montrer la grande récompense. Bien sûr, cela ne veut pas dire de ne pas jeûner plus que cela. En effet, plus la personne jeûne de jours en plus de cela et plus elle a des récompenses. (Dans d'autres contextes, ad-dahr linguistiquement peut signifier toute la vie).

ALGER, CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE DE DELY-BRAHIM

Prise en charge de plus de 250 sans-abri

Le Centre d'hébergement d'urgence de Dely-Brahim à Alger prend en charge plus de 250 personnes sans abri, dans le strict respect des conditions de prévention du Covid-19.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué, mardi 28 avril, le directeur du bureau de solidarité sociale de la wilaya d'Alger, Mohamed Laïchi, précisant, dans une déclaration à l'APS, que les "responsables du Centre veillent à assurer une ambiance ramadhane et une chaleur familiale aux pensionnaires, notamment les 250 personnes sans abri recueillies à travers les rues de la capitale avec le début du confinement". Mohamed Laïchi assurera en outre que "les résidents du centre partagent le repas d'Iftar (rupture du jeûne), dans le respect des conditions de prévention, entre autres, la distanciation et l'hygiène".

M. Laïchi a expliqué que les "résidents atteints de maladies chroniques sont également pris en charge par les médecins du centre, à travers des examens médicaux périodiques, dans le cadre des mesures prises pour prendre en charge cette catégorie vulnérable et la protéger du Covid-19". Il affirmera que "les repas servis sont complets et sains". Malgré la situation sanitaire exceptionnelle ayant grande-



ment impacté la dynamique des soirées ramadanesques qui régnaient d'habitude dans ces centres pour alléger le fardeau de l'éloignement, toutes les conditions sanitaires et psychologiques ont été réunies pour une bonne prise en charge de cette catégorie sociale.

Dans le "souci d'atténuer la pression sur le Centre d'accueil d'urgence de Dely-Ibrahim et par respect des mesures de confinement, une trentaine de femmes ont été orientées vers Dar El-Hassana à Zghara", a précisé M. Laïchi à l'APS, faisant savoir qu'un "groupe d'hommes a été orienté également vers deux centres d'accueil

récemment aménagés relevant de la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs, au niveau des centres culturels d'El-Madania et Bologhine, le but étant de prendre en charge cette catégorie jusqu'au déconfinement total pour éviter toute éventuelle contamination au Covid-19".

Dans la wilaya d'Alger, le bureau de solidarité sociale supervise le suivi et la gestion de nombre de centres d'aide aux SDF, aux personnes vulnérables en situation de détresse et aux jeunes exposés aux dangers de la violence ou de la toxicomanie.

B. M.

BECHAR, LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Création prochaine d'un centre de dépistage

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, lundi 27 avril à Béchar, la création prochaine d'un centre de dépistage du Covid-19 au profit de cette wilaya.

"Nous allons créer, avec l'appui technique et humain de l'Institut Pasteur-Algérie (IPA), un centre de dépistage du nouveau coronavirus à Béchar, dans le but d'une meilleure prise en charge du protocole de dépistage de cette maladie", a en effet fait savoir le ministre en marge de sa visite du centre anticancéreux CAC de Béchar, où il a visité les différentes structures et services spécialisés dans la prise en charge des maladies cancéreuses.

Cette visite de travail de Benbouzid, en compagnie du ministre délégué à l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, a pour objectif de s'enquérir de la prise en charge des malades atteints du Coronavirus.

Le nouveau centre de dépistage de Covid-19 sera équipé en technologies de réaction de polymérisation en

chaîne (PCR) ou "virologiques", et sera dédié au dépistage du coronavirus chez les personnes suspectes plus rapidement, et répondra aux besoins des professionnels de la santé et de la population, a souligné, de son côté, le directeur général de l'IPA, le docteur Fawzi Derar, lors d'une rencontre du ministre de la Santé avec le corps médical, des élus et des représentants de la société civile locaux.

Au cours de cette rencontre, le ministre a affirmé que "le pays n'a pas connu une catastrophe à cause du coronavirus, comme prévue par des scientifiques pour le 15 avril et qui annoncerait un pic de plusieurs dizaines de morts".

Il a rassuré l'assistance présente à cette rencontre, tenue à l'hôtel Grouz de Béchar, que les dernières statistiques font ressortir une "nette stabilité" de la propagation de la pandémie, précisant que "les mesures de lutte engagées par le gouvernement, l'observation des mesures de prévention et le confinement par les citoyens ont apporté de bons résultats".

Un effectif de 184 praticiens dont 21 spécialistes, 16 médecins-généralistes, 84 paramédicaux et 63 autres entre psychologues et agents administratifs, sont chargés spécialement du suivi des malades au niveau des deux centres dédiés à la prise en charge des malades du Covid-19 dans la wilaya. Au terme de la présentation de l'exposé, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé la dotation du secteur local de la santé en 1.000 nouveaux kits de test rapide du coronavirus, qui vont s'ajouter aux 300 actuellement disponibles dans la wilaya.

Auparavant M. Benbouzid s'est rendu au siège local de la Pharmacie centrale des hôpitaux où il s'est enquis de la distribution des médicaments et autres produits pharmaceutiques aux différents hôpitaux de la région, notamment les bavettes de protection dont presque un million ont été distribuées à travers le pays au profit des hôpitaux et de la population.

APS

ALGER

6 bureaux de poste mobiles en activité durant Ramadhan

Algérie Poste a mobilisé 6 bureaux de poste mobiles sillonnant, depuis le début du mois de Ramadhan, toutes les circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, pour faciliter aux citoyens les transactions postales, et ce, dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Covid-19.

Algérie Poste, qui a maintenu ses bureaux ouverts en dépit de la pandémie sanitaire, a ainsi mobilisé 6 bureaux de poste mobile qui sillonnent les différentes circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger.

Ces bureaux de poste relevant des trois directions (Est, Ouest et Centre) sont des guichets mobiles permettant aux clients d'effectuer leurs transactions postales sans avoir à se déplacer aux bureaux de poste, notamment en cette conjoncture exceptionnelle qui nécessite le respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale.

Les bureaux de poste mobiles sont dotés des moyens technologiques modernes permettant de fournir normalement les différentes prestations aux clients et de prendre en charge leurs demandes en matière de retrait de liquidités.

Les bureaux mobiles sont raccordés à l'Internet et surveillés par des caméras de surveillance, disposant également d'un passage facilitant l'accès pour les personnes aux besoins spécifiques et ce dans le souci de fournir des services de qualité au profit des clients.

CHLEF

Caravane de solidarité au profit des familles nécessiteuses

Une caravane de solidarité, transportant 10.000 colis alimentaires, a été lancée à partir du siège de la Protection civile de Chlef au profit de familles nécessiteuses des zones reculées de la wilaya.

Outre ces colis alimentaires, la caravane - organisée en coordination entre les directions de l'Action sociale et du Commerce de la wilaya, les associations de la société civile et la section locale des Scouts musulmans algériens - transporte également, des produits d'hygiène et de prévention destinés aux hôpitaux de référence dans la lutte contre le Covid-19, en plus de couvertures et literies au profit des foyers de personnes âgées et de l'enfance assistée.

La wilaya de Chlef a enregistré la distribution de 32.000 colis alimentaires au profit de familles nécessiteuses, dans le cadre de l'élan de solidarité, visant à réduire l'impact économique et social de la crise sanitaire, induite par l'épidémie du Covid-19, sur cette catégorie sensible de la population.

50.000 familles sont également bénéficiaires de la prime spécial Ramadhan, fixée à 10.000 DA, dans l'attente de l'organisation prochaine d'autres actions de solidarité similaires.

De nombreux présidents d'assemblées populaires communales, ayant réceptionné le quota offert par cette caravane de solidarité, ont salué cette initiative susceptible, selon eux, de "contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles nécessiteuses, en cette conjoncture difficile nécessitant la fédération des efforts de tout un chacun".

APS

SUITE À LA LEVÉE DE TOUS LES OBSTACLES

Opportunités d'investissement prometteuses pour les hommes d'affaires arabes

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a invité les hommes d'affaires arabes à venir investir en Algérie qui offre, désormais, des opportunités prometteuses suite à la levée de tous les obstacles, notamment la suppression de la règle 51/49% de la Loi sur les investissements et sa limitation seulement à des secteurs déterminés.



S'exprimant dans un entretien accordé au journal saoudien "Erriadh", le ministre a indiqué que "l'Algérie nouvelle les invite, aujourd'hui, à venir investir en Algérie après que nous ayons réuni toutes les conditions et ayons écarté toutes les embûches et tous les obstacles".

L'Algérie, de par sa position géographique et son étendue dans l'Afrique, demeure la porte sûre du marché africain, notamment après son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) qui l'érigera en un grand débouché du commerce africain, a assuré Rezig.

Le produit algéro-saoudien, ou tout autre produit algéro-arabe, aura la priorité en matière d'accès aux marchés africains, a fait savoir Rezig qui souligne que le secteur du commerce fait face aujourd'hui à plusieurs défis économiques qui appellent à intensifier les programmes de développement que le Président de la République a tenu à engager, en vue de soutenir et promouvoir l'économie nationale, consacrer un socle solide pour le progrès et le développement local, mettre en place de nouveaux mécanismes dans le secteur du commerce, reposant sur la rationalisation

des importations et la diversification des exportations.

L'Algérie, qui dispose de plusieurs produits industriels de haute qualité et de produits agricoles hors-saison, tend à les vulgariser, les promouvoir dans les marchés mondiaux et à développer les échanges commerciaux avec ses partenaires, a-t-il soutenu.

L'Algérie ambitionne, selon le premier responsable du secteur, d'ouvrir la porte à l'investissement, notamment dans les industries agro-alimentaires, manufacturières et le reste des secteurs non-stratégiques pour les frères arabes et frères saoudiens, à l'instar du tourisme, l'énergie solaire, l'industrie papetière, les produits médicaux, les services informatiques, l'agriculture, les industries agro-alimentaires et les grandes surfaces commerciales.

Pour Rezig, l'investissement saoudien en Algérie a suivi une courbe ascendante depuis des années. Néanmoins, la valeur de ces investissements ne dépasse pas les 1,5 milliard dollars dans des secteurs comme le tourisme,

l'habitat, la santé, la pétrochimie, les médicaments et l'agroalimentaire, a-t-il regretté.

Evoquant le projet du groupe laitier saoudien Almarai en Algérie, le ministre a indiqué que la relance de ce projet d'investissement était tributaire d'une conviction économique pure selon le principe gagnant-gagnant pour les deux parties, ajoutant qu'un tel investissement étranger direct (IDE) en matière de lait permettra la réduction de la facture d'importation de la matière première et la création de postes d'emploi.

En revanche, la partie saoudienne trouvera, note le ministre, un marché local de 45 millions de consommateurs ainsi qu'un marché africain de 1,2 milliard de consommateurs, sans parler de l'accès aux marchés européens.

Concernant les opérations d'export vers les pays arabes, le ministre du Commerce a indiqué qu'elles sont encore modestes et ne reflètent pas les capacités réelles du pays, notamment dans le domaine des légumes et des

fruits, où le secteur travaille actuellement pour soutenir et encadrer les initiatives des exportateurs et les accompagner afin de promouvoir les exportations.

Pour ce qui est de l'adhésion à la zone de libre-échange arabe et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), M. Rezig a précisé que l'Algérie s'emploie pour l'évaluation de tous les accords programmés, à travers l'installation de plusieurs comités constitués des cadres du secteur, d'enseignants, de chercheurs algériens et de professionnels à l'effet d'évaluer ces accords et de soumettre ses rapports au gouvernement.

R. E.

AGRICULTURE

Vers une application facilitant le choix des cultures stratégiques

Lors d'un atelier consacré au dossier de la numérisation et à l'investissement agricole dans les zones du Sud et des Hauts-Plateaux, Omari a examiné avec les cadres centraux et des experts en investissement agricole, l'application numérique de gestion et de suivi du foncier agricole développée par le Bureau national des études sur le développement rural (Bneder).

"Cette application sous web permet une identification précise des périmètres agricoles lancés, exploités et non exploités", explique la même source. Le ministre a souligné que cet outil allait aider à avoir une meilleure visi-

bilité sur ce qui existe sur le terrain en termes de foncier ainsi que sur le choix des cultures à développer, notamment stratégiques, rapporte le communiqué.

A noter que ce système d'identification concerne d'abord les zones du Sud et des Hauts-Plateaux en vue de dégager des superficies dédiées aux projets structurants portant sur la production des matières premières pour l'industrie agroalimentaire.

Cette application fait partie d'un ensemble d'applications lancées par le secteur dans le cadre du plan d'action du gouvernement qui vise la généralisation de la numérisation dans tous les

secteurs.

A noter que Omari a présidé cet atelier conjointement avec le ministre délégué chargé de l'Agriculture saharienne et des Montagnes, Foued Chehat.

Pour rappel, cette réunion intervient dans le cadre de l'application des décisions du Conseil des ministres tenu dimanche au cours duquel le président de la République a souligné l'impératif de la mise en valeur de millions d'hectares de terres sahariennes afin de développer l'agriculture industrielle.

R. E.

EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AMBITIEUX

Les négociations commerciales américano-britanniques ont débuté hier

Les négociations en vue de la conclusion d'un "accord de libre-échange ambitieux" entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont débuté par visioconférence, a annoncé le porte-parole du Premier ministre, Boris Johnson.

"Les deux parties ont exprimé leur volonté de progresser le plus rapidement possible. Nous sommes donc impatients d'entamer deux semaines de pourparlers constructifs. Nous voulons conclure un accord de libre-échange ambitieux avec notre principal partenaire commercial", a-t-il déclaré lundi à la presse.

La Grande-Bretagne, qui a quitté l'Union européenne en janvier, négocie actuellement le cadre de ses futures relations commerciales avec Bruxelles.

R. E.

MALI

3 candidats - d'un même parti - pour la présidence de l'Assemblée



Après la proclamation des résultats définitifs des élections législatives par la Cour constitutionnelle, les 147 députés élus seront officiellement reçus cette semaine à l'Assemblée nationale du Mali pour leur installation. Celle-ci sera convoquée pour l'élection de son président.

Président de l'Assemblée nationale sortante, Isaac Sidibé a été récemment réélu député. À ce

jour, il est candidat à sa propre succession. En cinq ans à la tête de l'Assemblée, l'homme de 74 ans a tissé des réseaux et obtenu un bilan, selon ces mêmes partisans qui ont commencé une campagne plutôt discrète. Face à lui et à l'intérieur du parti présidentiel du Rassemblement pour le Mali (RPM), deux autres candidats. D'abord, Moussa Timbiné, premier vice-président sortant de l'Assemblée. Battu lors de la proclamation des résultats provisoires, il a été déclaré finalement vainqueur en commune 5 de Bamako par la Cour constitutionnelle. L'homme a 46 ans. Ex-leader étudiant, il veut selon ses proches symboliser "le renouveau au sein de

l'hémicycle". Il aurait de solides soutiens, même en dehors du parti. Autre candidat déclaré au perchoir, Mamadou Diarrassouba, actuel questeur de l'Assemblée nationale (il tient donc les cordons de la bourse). Réélu dans son fief de la localité de Diola, il veut entre les deux premiers candidats être l'homme de "la troisième voie", avec selon son entourage une diplomatie parlementaire plus active. Cela fait donc déjà trois candidats déclarés pour la présidence de l'Assemblée au sein du même parti présidentiel. S'il n'y a pas consensus au tour d'un seul nom, cela augure de chaudes empoignades, prédisent des observateurs.

VÉNÉZUELA

47 morts et 75 blessés lors d'une mutinerie dans une prison

Au moins 47 détenus sont morts au cours d'une mutinerie survenue dans une prison de l'ouest du Venezuela, où les ONG et les proches des prisonniers dénoncent régulièrement l'insalubrité, la violence et la surpopulation des centres pénitentiaires. "Pour l'instant, nous avons pu confirmer 47 morts et 75 blessés", a déclaré Maria Beatriz Martinez, députée de l'État de Portuguesa où se trouve la prison qui a été le théâtre de la mutinerie vendredi après-midi. L'ONG de défense

des droits des prisonniers, l'Observatoire vénézuélien des prisons, a donné les mêmes chiffres, qualifiant ce bilan de "massacre". Selon ces deux sources, toutes les personnes décédées étaient des détenus du centre pénitentiaire Los Llanos situé à Guanare, le chef-lieu de Portuguesa. Selon un rapport de l'Armée, "des troubles à l'ordre public ont eu lieu dans la prison vendredi, quand des détenus ont brisé les grillages de sécurité délimitant le périmètre à

l'extérieur de l'établissement, dans une tentative d'évasion massive". Mais d'après la députée Maria Beatriz Martinez, "il n'y pas eu de tentative d'évasion. Il y a eu un soulèvement d'un groupe de prisonniers qui protestaient parce qu'ils n'avaient pas accès à la nourriture". Et, selon l'Observatoire vénézuélien des prisons, les gardiens ont ouvert le feu à la suite de ce soulèvement.

TOGO

Faure Gnassingbé investi pour un quatrième mandat présidentiel

Faure Gnassingbé a prêté serment devant la Cour constitutionnelle dimanche 3 mai pour un quatrième mandat, après la présidentielle du 22 février. Lors de la cérémonie solennelle, le président de la Cour constitutionnelle a mis en garde tous ceux qui contesteraient les résultats du dernier scrutin. Ce fut une cérémonie sobre - pandé-

mie de coronavirus oblige - qui s'est déroulée en présence des présidents d'institutions, membres du gouvernement et les diplomates. La cérémonie s'est déroulée en trois temps et fut d'abord marquée par la prestation de serment du président. Faure Gnassingbé a ensuite reçu le collier du grand maître de l'ordre du Mono et le drapeau national.

S'en est suivi le moment du discours du président de la Cour constitutionnelle. Abdou Assouma a mis en garde ceux qui seraient encore tentés de contester les résultats du scrutin 22 février. Gabriel Agbéyome Kodjo, arrivé en deuxième position avec 19,46 % des voix, n'accepte pas les résultats. Réagissant à la cérémonie de ce

matin, le candidat de la dynamite Kpodzro, en liberté sous contrôle judiciaire avec d'autres cadres de son mouvement, a écrit sur son compte Twitter : "Triste journée pour les Togolais qui continuent leur chemin de croix malgré leur ferme volonté de se construire une nouvelle trajectoire de vie".

CORÉE DU NORD

Échange de tirs à la frontière intercoréenne

La Corée du Nord a tiré hier plusieurs coups de feu en direction de la Corée du Sud, au niveau de la Zone démilitarisée (DMZ) qui divise la péninsule, entraînant une riposte de l'armée sud-coréenne, a annoncé Séoul. Un poste de garde sud-coréen a été touché par des tirs du Nord dimanche matin, mais aucune victime n'a été signalée du côté du Sud, a déclaré dans un communiqué l'état-major interarmées. "Nos militaires ont riposté par deux séries de coups de feu et par un message de mise en garde, conformément à notre procédure", a déclaré Séoul. L'armée sud-coréenne a ensuite déclaré que ces tirs nord-coréens n'étaient "pas considérés comme intentionnels", selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Ce rare échange de tirs s'est produit au lendemain de l'apparition en public du dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, pour la première fois depuis trois semaines, après des semaines de spéculations et de rumeurs à l'étranger sur son état de santé. La télévision d'État a montré M. Kim marchant, souriant largement et fumant une cigarette lors de l'inauguration vendredi 1^{er} mai d'une usine à Sunchon, au nord de Pyongyang. Kim Jong-un n'a pas subi d'intervention chirurgicale, a déclaré hier un haut responsable de la présidence sud-coréenne, cité par l'agence Yonhap, assurant que Séoul disposait de suffisamment d'éléments pour parvenir à cette conclusion.

Agences

Agences

FOOTBALL : REPRISE DU CHAMPIONNAT

Les clubs sont-ils consultés ?

La Fédération algérienne de football (FAF) qui a transmis un plan de reprise au ministère de la Jeunesse et des Sports, dont la suite sera connue dans les prochains jours, a-t-elle consulté les clubs professionnels dans cette importante décision ?

PAR MOURAD SALHI

Selon, la Ligue nationale de football (LFP), la chargée du dossier de reprise, une feuille de route a été validée la veille de la réunion du Bureau fédéral. Une feuille de route validée avec la contribution du directeur technique national (DTN) et du président de la commission médicale fédérale.

Autrement dit, les clubs, qui sont les acteurs des deux Ligues professionnelles 1 et 2, n'ont pas été consultés. Ce qui n'est pas le cas, en Italie, Angleterre, France et partout en Europe, où les présidents de clubs sont consultés dans la prise de décisions.

Les responsables de clubs de l'élite ne savent plus à quel saint se vouer. Certes, ils sont favorables à l'idée de soutenir publiquement la reprise du Championnat, mais ils savent aussi que les risques pris par l'instance fédérale sont trop importants.

Certains responsables de clubs ont même exprimé publiquement leur soutien au plan de relance de la saison footballistique, suspendue, rappelons-le, à cause de la pandémie du nouveau coronavirus, alors que d'autres regrettent un maque flagrant dans la communication dans ces moments de crise.

Pour ces derniers, les responsables



du football national, à leur tête le président de la FAF, Kheïredine Zetchi, ne cessent de dire "la santé d'abord", et de dire aussi "nous devons trouver un meilleur scénario de reprise".

Ce scénario a été bel et bien trouvé et validé par les membres du Bureau fédéral, réunis dernièrement en vidéo-conférence, et transmis par la suite au ministère de la Jeunesse et des Sports. Des consultations devraient être organisées au haut niveau avant de se fixer sur une décision finale quant à la reprise ou non de la compétition.

Une chose est sûre, la décision de reprendre la compétition où de l'arrêter complètement revient aux pouvoirs publics, à leur tête le Premier ministre qui avait annoncé déjà sa suspension. Avec les chiffres avancés chaque jour, il est difficile d'imaginer

un déconfinement à partir du 14 mai prochain, date limite de la nouvelle période de confinement.

A l'approche des grandes chaleurs, il sera difficile aux joueurs de reprendre la compétition normalement. Au rythme où vont les choses, rien n'indique que le Championnat avec ses deux Ligues 1 et 2 reprendra ses droits dans les prochains jours.

Une chose est sûre, les joueurs, les staffs techniques et les présidents de clubs sont dans un flou total. Personne n'est en mesure de savoir quand est-ce que la compétition reprendra ses droits. En attendant une suite des pouvoirs publics concernant la feuille de route pour une éventuelle reprise, les acteurs du sport dit roi croisent les doigts.

M.S.

BOUGHERRA :

« Gueugnon m'a recruté comme n° 10 ! »



Madjid Bougherra est revenu sur sa carrière en club et en sélection avec quelques anecdotes sur ses débuts et un possible transfert au PSG.

Alors qu'il était étudiant en informatique et qu'il évoluait dans un club de Division d'Honneur, il a été recruté à l'âge de 20 ans par le club de deuxième division français Gueugnon pour jouer d'abord avec l'équipe réserve. Le plus étonnant, c'est qu'il n'était pas du tout défenseur à l'époque. « Je faisais un BTS informatique, juste avant les examens de deuxième année, Gueugnon m'a approché alors que j'étais numéro 10 à Longvic en DH, j'ai été recruté en tant que meneur de jeu. Les gens ont du mal à y croire mais je marquais de beaux buts, je réalisais de bonnes performances ! », raconte Bougherra.

Par la suite il a failli signer d'abord en amateur à Chalons-sur-Saône, avant de finalement signer à Gueugnon sur un coup de chance.

« Après un premier contact, Gueugnon a continué à me suivre mais je n'ai plus eu signe de vie des dirigeants. Il faut dire que j'ai été moins performant après. Ensuite Chalon-sur-Saône en CFA2 me contacte, l'entraîneur me promet un emploi chez Kodak. J'hésite à y aller mais le match d'essai est contre Gueugnon, je fais un gros match et finalement je signe en amateur là-bas. » Par la suite, il nous explique aussi pourquoi il a signé à Lekhwiya en 2011, alors qu'il avait été approché par le Paris Saint Germain.

« J'ai été contacté par le PSG quand les Qataris sont arrivés mais ça ne s'est pas fait parce que, d'une part, je n'étais pas sûr de vouloir rejouer en France, parce que le foot anglais m'allait mieux mais aussi parce que Kombouré et Leonardo n'étaient pas très intéressés. Kombouré je n'étais pas vraiment son profil ce que je comprends mais pour Leonardo j'étais vieux... (Il avait 28 ans). »

MONACO

Slimani sur le départ

Selon France football, l'attaquant algérien de l'AS Monaco Islam Slimani est sur le départ, après seulement une saison passée du côté du club du Rocher. L'international algérien, qui a inscrit neuf buts et délivré huit passes décisives, devrait quitter les Monégasques, surtout que les responsables du club n'ont pas levé l'option d'achat, alors que le joueur est encore lié à Leicester jusqu'en Juin 2021. Malgré une saison réussie de l'international algérien de l'avis de tous les spécialistes, l'entraîneur espagnol, Roberto Moreno a apparemment d'autres plans dans la tête, puisqu'il veut ramener un attaquant au prochain mercato au profil différent de celui de Slimani.

En dépit son âge avancé (il aura 32 ans le 18 juin prochain), Slimani a toujours une bonne cote, que ce soit en France, en Angleterre, où plusieurs clubs le suivent, à l'image de l'OM, Rennes, Lille et Lyon en France ainsi que Aston Villa en Angleterre.

Le Milan AC fixe le prix de Bennacer

Le Milan AC où évolue l'international algérien Ismail Bennacer aurait fixé le prix du champion d'Afrique pour un probable transfert. En effet, à en croire toujours les informations relayées par Calciomercato, si le jeune milieu de terrain algérien devait quitter son club cet été, le Milan AC demanderait 30 millions d'euros pour le transfert. Bennacer qui a opté pour le Milan AC l'été dernier en provenance d'Empoli a réalisé, une excellente saison ce qui a attiré les convoitises de plusieurs grosses équipes européennes.

FRANCE

El Melali prolonge son contrat avec Angers

Avec de bonnes performances malgré ses nombreuses blessures la saison écoulée, l'international algérien Farid El Melali a été prolongé par les dirigeants de son club Angers.

En effet, l'ancien joueur du Paradou vient de prolonger son contrat d'une saison supplémentaire, soit jusqu'en juin 2023. Les dirigeants du club ont trouvé un accord avec le clan du joueur qui a décidé de poursuivre son aventure, lui qui a très peu joué en 2019/2020 avec seulement 8 matchs, dont 4 comme titulaire en Championnat.

L'international algérien, qui a tout de même marqué 5 buts (dont 2 en Coupe), veut faire ses preuves à Angers la saison prochaine après avoir eu la confiance de coach Moulin en tant que joker.

ENQUÊTES CRIMINELLES UN ÉTÉ CHAUD SUR LA CÔTE D'AZUR



21h00

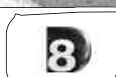


La Côte d'Azur change de visage tous les étés, passant de 1 million d'habitants à 4,5 millions de touristes. Dans ce magazine, on suit le travail exceptionnel des pompiers, de la police municipale et du Samu pendant les trois mois de l'été : bataille contre un pyromane, bras de fer avec des personnes très alcoolisées ou secours périlleux sur des accidents impressionnants... Ces professionnels font tout pour que vos vacances ne tournent jamais au cauchemar

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION



21h00



Chaque été, près de Montpellier, les bords de la Méditerranée font le plein de touristes. Stations balnéaires et plages de rêve. On vient de toute la France, pour profiter du soleil et du farniente. Mais, parfois la situation dérape. Certains vacanciers n'ont plus de limites, et sur fond de fête et d'alcool, ils créent des situations dangereuses qui mettent sur le gril les forces de l'ordre

ALEX HUGO



21h00



Alors qu'il descend un torrent en kayak, Alex Hugo assiste à la chute d'un homme depuis le haut des gorges. L'homme s'apprêtait à participer avec cinq autres candidats à un stage d'entreprise réputé très difficile. Un poste très convoité est à la clé de la compétition... Vite persuadé qu'il s'agit d'un meurtre et que l'assassin se trouve parmi les candidats du stage, Alex va prendre la place du mort, dans le décor magnifique et hostile du fort Saint-Paul, un bâtiment perché au bord du vide. Et se retrouver parmi des sociopathes prêts à tout pour écraser leur prochain. Parmi eux, le tueur rôde... Une confrontation qui le ramène à cette violence qu'il a justement cherché à fuir

DES RACINES ET DES AILES



21h00



Carole Gaessler propose une balade en Normandie au printemps à la rencontre de passionnés de leur région. Arnaud Guérin est géologue et photographe. Il profite de la lumière si particulière de cette saison pour saisir, vue du ciel, la floraison des pommiers et des champs de lin. Des couleurs fugaces, qu'il ne peut capter qu'une fois dans l'année. Sur la Côte de Nacre, à Lion-sur-Mer, des propriétaires de maisons de vacances se préparent, avant le début de l'été. Jasmin Derome préserve avec soin un trésor familial : la villa Louis. Le décor de la façade est l'oeuvre d'un grand céramiste de l'Art nouveau, Alexandre Bigot



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DIPLOMATIE



21h00



La nuit du 24 au 25 août 1944. Le sort de Paris est entre les mains du général von Choltitz, Gouverneur du Grand Paris, qui se prépare, sur ordre d'Hitler, à faire sauter la capitale. Issu d'une longue lignée de militaires prussiens, le général n'a jamais eu d'hésitation quand il fallait obéir aux ordres. C'est tout cela qui préoccupe le consul suédois Nordling lorsqu'il gravit l'escalier secret qui le conduit à la suite du général à l'hôtel Meurice. Les ponts sur la Seine et les principaux monuments de Paris, le musée du Louvre, Notre-Dame, la tour Eiffel sont minés et prêts à exploser

PRIMAIRE



21h00



Divorcée et mère d'un petit garçon, Florence Mautret enseigne en classe de CM2. Elle prend son travail à coeur et porte une attention particulière à chacun de ses élèves. Un jour, elle parvient à calmer Sacha, élève en CM1, qui se bat avec un camarade. L'élève lui avoue bientôt qu'il est seul chez lui avec quelques sous en poche ; sa mère l'a abandonné depuis dix jours maintenant. Le directeur de l'établissement veut signaler l'enfant aux services sociaux. Florence se prend d'affection pour ce garçon à la dérive et tente de temporiser

TOP CHEF



21h00



Déjà la douzième semaine de concours ! Les cinq candidats encore en compétition vont se battre pour accéder au carré final. Ils auront tout d'abord rendez-vous à Paris, à Saint-Germain-des-Prés, dans le tout nouveau restaurant gastronomique d'Hélène Daroze. Séparés de leurs proches depuis plusieurs semaines, les candidats auront la surprise de les retrouver dans ce lieu cosy, puis ils les rejoindront dans les cuisines de «Top Chef» le temps de la première épreuve. Pour la deuxième, les candidats qui ne se seront pas qualifiés auront l'honneur d'aller à Menton chez le chef italo-argentin Mauro Colagreco, où ils devront cuisiner des fruits de mer

THE RESIDENT L'ÉCLIPSE



21h00



Les tremblements de Randolph recommencent. Il décide donc de faire appel à Mina pour l'assister dans ses opérations. Un sportif de haut niveau est admis à l'hôpital, placé dans l'aile réservée aux personnalités importantes. Cependant, il franchit la ligne blanche avec Nic. Un cancer des poumons au stade terminal est diagnostiqué chez un homme âgé de 70 ans. Il souhaite rentrer chez lui pour profiter du temps qu'il lui reste, ce que Conrad accepte. En revanche, Hunter s'y oppose et souhaite qu'il entame un traitement invasif

Fadjr	04h12
Dohr	12h45
Asr	16h32
Maghreb	19h42
Icha	21h11

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS CRITIQUÉ POUR DISCRIMINATION

LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS ACCUSE ET MENACE

La Grande mosquée de Paris a annoncé hier, la possibilité de faire appel aux tribunaux afin de dénoncer la “discrimination” dont ferait preuve, selon elle, le gouvernement français à l’égard du culte musulman. La représentation musulmane dénonce notamment, la possibilité envisagée par le gouvernement français d’avancer la fin des interdictions de cérémonies religieuses pour accommoder la Pentecôte.

“La Grande mosquée de Paris a annoncé, au lendemain de la présentation du “plan de déconfinement” par le Premier ministre, alors que le Ramadhan venait de débuter, l’annulation de la prière de l’Aïd prévue probablement le 24 mai. Cette décision fut prise après que les pouvoirs publics eurent décidé d’interdire la tenue de toute cérémonie religieuse avant le 2 juin 2020”, écrit-elle dans un communiqué.

“Si nous tenons à exprimer aujourd’hui notre stupéfaction et notre déception, c’est en raison de revirements inexplicables par l’exécutif, qui annonce l’éventualité de célébration d’offices religieux au sein des



lieux de culte avant la date prévue, soit dès le 29 mai, pour permettre l’organisation de cérémonies religieuses liées aux fêtes juive et chrétienne de la Pentecôte”, affirme la Grande mosquée de Paris (GMP), qui estime que cette décision “ne

sert ni la République, ni la société, ni le combat contre la pandémie”, ajoute le communiqué. “Cette décision qui se dessine installerait de fait une inégalité entre les citoyens. Les musulmans ne comprendraient pas cette mesure inique du deux

poids deux mesures”, la fête de l’Aïd “n’étant séparée de la Pentecôte juive et chrétienne que de quatre jours”, déplore la GMP.

“Par conséquent, si cette ‘dérogation’ venait à être accordée aux autres communautés religieuses à compter du 29 mai 2020, ce qui de facto exclurait la communauté musulmane, la GMP demandera instamment aux pouvoirs publics de fixer le 24 mai comme date de reprise de célébration des cérémonies religieuses pour tous les lieux de culte sans exclusion”, indique la GMP.

“A défaut, la Grande mosquée de Paris se verra malheureusement dans l’obligation d’user de tous les moyens légaux pour défendre les intérêts moraux des musulmans de France. Elle étudiera notamment la possibilité d’une saisine des juridictions compétentes pour dénoncer un fait grave de discrimination manifeste”, menace la Grande mosquée dans le communiqué signé par son recteur, Chemseddine Hafiz.

“DANS L’INTIMITÉ”, SELON SA FAMILLE

L’ENTERREMENT D’IDIR SE FERA À PARIS

Dans un communiqué rendu public ce lundi, la famille d’Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet, a fait savoir que l’enterrement aura lieu à Paris, en France. “Nous vous informons que l’enterrement de notre cher parent Idir se fera dans l’intimité familiale, conformément à la rigueur des dispositions sanitaires en cours. Pour ces raisons, l’enterrement aura

lieu en région parisienne”, peut-on lire dans le communiqué. La famille du défunt “déclare profondément cette situation que nous subissons tous, et qui prive temporairement ceux qui souhaitaient lui dire au revoir, de lui rendre hommage”, souligne-t-elle, ajoutant que “Croyez bien nos chers parents et amis que nous en sommes peinés. Nous comptons sur

vos bienveillantes compréhensions, sachant combien il vous aimait tous et aurait désiré vous avoir auprès de lui”. Pour rappel, l’icône de la chanson algérienne d’expression amazigh, s’est éteint, avant-hier samedi, à l’hôpital Bichat-Claude-Bernard à Paris (France) à l’âge de 70 ans, des suites d’une longue maladie.

BEJAIA

L’AUTEUR PRÉSUMÉ DU MEURTRE D’UN ÉTUDIANT ARRÊTÉ

L’auteur présumé d’un meurtre perpétré le 28 avril dernier, à hauteur du massif forestier de Tichy, à 12 km à l’Est de Bejaia, a été arrêté et placé en détention provisoire, a indiqué un communiqué du parquet général près la cour de Bejaia. La victime avait été assommée puis jetée dans un ravin d’une vingtaine de mètres de profondeur, situé dans une région montagneuse, truffée de végétation et de roche, dont l’état a compliqué les opérations de recherche, précise-t-on, ajoutant que

le corps, repêché par la Protection civile, a été retrouvé suite aux indications livrées par le présumé meurtrier, confondu quelques heures seulement après son forfait. Dans ses déclarations, ce dernier a avoué être l’auteur du crime, motivé par des considérations de vol, celui-ci après son acte, s’étant emparé d’une somme d’argent en devises subtilisée du corps de la victime, retrouvée dans son domicile, a-t-on ajouté. Le présumé meurtrier a été placé en détention provisoire sous

les chefs d’inculpation de meurtre avec préméditation et vol caractérisé, conformément aux articles 254, 255, et 256 du code pénal, a-t-on encore précisé.

L’enterrement de la victime s’est déroulé ce lundi.

Outre son statut d’étudiant, la victime était foncièrement impliquée dans les actions de solidarité de la commune, et venait souvent arbitrer les matchs de football des équipes locales, selon son entourage.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

14 morts et 667 blessés en une semaine

Quatorze personnes sont décédées et 667 autres ont été blessées dans 564 accidents de la circulation survenus entre le 26 avril et le 2 mai à travers le territoire national, a indiqué mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra où trois personnes sont décédées et 14 autres ont été blessées, prises en charge et évacuées vers les structures hospitalières suite à 10 accidents de la route, a précisé la même source. Concernant les secours à personnes, 10.569 interventions ont été effectuées, permettant la prise en charge de 10.413 blessés et malades, traités par les secours médicalisés de la Protection civile sur les lieux d’accidents et évacués vers les structures sanitaires. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 478 interventions pour procéder à l’extinction de 295 incendies urbains, industriels et autres, a indiqué la même source, relevant que 4.956 interventions ont été effectuées durant la même période pour l’exécution de 4.486 opérations d’assistance aux personnes en danger et opérations diverses. Par ailleurs, les unités d’intervention de la Protection civile ont enregistré 17.024 appels de secours relatifs aux types d’interventions pour répondre aux appels de détresse émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d’incendies et assistances diverses.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

LE BILAN AUGMENTE À 4.838 CAS CONFIRMÉS ET 470 DÉCÈS

La pandémie du coronavirus en Algérie continue sa propagation avec 190 nouveaux cas confirmés et 5 décès recensés durant les dernières 24H. Dans son point de presse quotidien, le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l’évolution du virus Corona en Algérie, le Pr Djamel Fourar, a indiqué qu’avec les nouvelles contaminations, le bilan total a augmenté à 4.838 cas confirmés sur les 48 wilayas du pays. Par ailleurs, le nombre de décès a atteint les 470 morts. Pour ce qui est des personnes guéries, le Pr Fourar a indiqué que leur nombre a atteint les 2.067 patients, dont 69 uniquement durant les dernières 24H.